CNABio
Conseil National de l'Agriculture Biologique

ECO-BIO Kibare

Numéro 04 Avril 2023

Promotion de l'agroécologie au Burkina Faso
Les acteurs valident un plan d'actions pour le développement du sous secteur des bio intrants

P. 11

Déclaration liminaire des acteurs de l'agroécologie sur le décret portant autorisation d'importation de pesticides chimiques non homologués pour lutter contre les jassides

P. 08

Le conseil National de l'Agriculture Biologique fait le point de son parcours en matrière de promotion de l'agriculture durable

P. 02

Certification BioSPG
Un intéret de plus en plus croissant observé à l'issu de la campagne de certification de 2021 - 2022

P. 04

(+ 226) 25657868/65389473
E-mail: bureaucnabio@gmail.com
www.cnabio.net
CNABio Burkina Faso

PROMOUVOIR L'AGROECOLOGIE ET L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

10 ans au service de l'agroécologie et l'Agriculture Biologique
Le conseil National de l'Agriculture Biologique fait le point de son parcours en matrière de promotion de l'agriculture durable

Le Conseil national de l'agriculture biologique (CNABio) a célébré ses dix ans de service dans la promotion d'une agriculture saine. La cérémonie de lancement du dixième anniversaire est intervenue le mardi 21 décembre 2022 à Ouagadougou, à Canal Olympia au quartier Pissy.

Photo de famille de la céremonie d'ouverture de la célébration

Cet évènement qui s'est tenu du 21 au 23 décembre 2022 est célébré sous le thème « **CNABio, 10 ans de promotion de l'agroécologie et de l'agriculture biologique : Acquis et Perspectives** ». Les trois jours ont été marqués par des panels sur les enjeux de l'agroécologie et de l'agriculture biologique, une foire d'exposition de produits agroécologiques et biologiques et une projection de films documentaires. Ces journées de promotion de l'agroécologie et de l'agriculture biologique constituent une halte pour faire le bilan d'une décennie de la structure et élaborer de meilleures perspectives, selon le président du CNABio, Abdoulaye Ouédraogo. « *C'est dix ans de lutte pour nourrir sainement la population, de guérison des maladies et de protection des terres.* » a laissé entendre Abdoulaye Ouédraogo concernant les efforts engrangés. Tout en regrettant la situation sécuritaire qui porte un coup dur aux activités de promotion, le Président a indiqué que des efforts ont été faits pour permettre la vulgarisation de l'agroécologie. En termes d'acquis engrangés, un correspondant national en matière d'agriculture biologique et d'agroécologie est nommé au sein du ministère en charge de l'agriculture. Et ce, dans l'objectif d'accentuer la vulgarisation de cette pratique agricole, a-t-il souligné. A cela, dit-il, s'ajoutent aussi la certifimultiplication des projets dans le cadre de la promotion. Le dixième anniversaire du CNABio, c'est aussi une exposition vente de produits écologique et biologique.

(De la gauche vers la droite)
Le président d'honneur et le Président du CNABio

Les acteurs de l'agroécologie et l'agriculture biologique venus de plusieurs régions du Burkina Faso ont exposé des produits et des savoirs en agroécologie et agriculture

biologique. Les visiteurs ont pu s'approvisionner en produits frais, en jus, en produits cosmétiques, en compost et bien d'autres. Ils ont eu l'occasion de se faire une idée de ce qu'est l'agroécologie. Pour le ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, parrain de la cérémonie, représenté par Karim Konseimbo, il s'agit d'accompagner et d'encourager le CNABio dans la promotion du bio au Burkina. « *Les agriculteurs utilisent des produits chimiques et cette organisation a été créée pour amener les uns et les autres à utiliser bio. Nous pensons qu'il est de notre devoir en tant que ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques de venir les accompagner* », note-t-il.

Vue partielle du public

Le président de la ligue des consommateurs du Burkina, Dasmané Traoré a salué la tenue de ces journées de promotion. La consommation saine à travers les produits de l'agroécologie est gage de santé, a-t-il relevé, avant d'indiquer que près de 80% de la population urbaine s'alimente en dehors de leur maison. Afin de diminuer les risque de maladies, Dasmané Traoré conseille aux burkinabè de privilégier les produits de l'agroécologie dans leurs assiettes.

La cérémonie de clôture de la célébration des 10 ans du CNABio, le 23 décembre 2022, a été marquée par la reconnaissance de l'engagement et des sacrifices des acteurs de l'agroécologie et l'agriculture biologique. A cet effet les ONG, Association, des partenaires techniques et financiers et des personnes physiques ont reçu des attestations de reconnaissance. Le président du CNABio a qualifié la célébration en soutenant qu'il a vécu trois jours assez intenses et cela augmente sa détermination à aller de l'avant, parce qu'il est clair que l'agroécologie, est le bon choix.

Remise d'attestations de reconnaissance

Certification BioSPG
Un intéret de plus en plus croissant observé à l'issu de la campagne de certification de 2021 - 2022

Structures d'accompagnement	Localité	Opérateurs	Nature du site
Campagne 2021			
ISAIE	Pabre	Ferme la Grâce de SAREPTA	
-	-	Boutique Bio Farmer Market	Boutique de vente desproduits éco-bio
Manitese	Loumbila	Ferme de Nakolgzanga	Ferme
OCADES CARITAS Burkina	Dédougou	Jardin BioSPG de l'Ocades caritas	Ferme
-	Komsilga	Ferme Potagère Sétou	Ferme
Napam Béogo	Koubri	Ferme Main du Monde	Ferme
	Salsé	Ferme de Salsé	
Association La saisonnière	Nongremasson/Ouaga	Association Zem's Taaba de Tanghin	Ferme
	Gampéla	Saisonnière Wend-Kuuni de Gampéla	Ferme
Association le BAOBA	Tanghin Dassouri	Ferme de WANKA	Ferme
	Villy/ SiguimVousé/ Koudougou	SCOOPS Manegbzanga	Ferme
	Villy/ Godin/ Koudougou	SCOOPS Téga-Wendé	Ferme
ARFA	Oualogo/Baskouré/ Centre est	SCOOPS MANEGR-WAYAN	Ferme
	Zamsé/Diabo/Est	SCOOPS SONG-TAABA	
	Nalenghin/Gounghin/ Est	SCOOPS Teel-Taaba	
GIE-BIOPROTECT	Village de TOEGA/ Region Centre Ouest	SCOOPS SOULOUNIE	Ferme
	Village de Kamedjy	SCOOPS KEDOUANIE	

Structures d'accompagnement	Localité	Opérateurs	Nature du site
Campagne 2022			
Napam Béogo	Ouagadougou	Napam Béogo SARL	Unité de tranformation
FENOP	Banfora	Association Munyu des Femmes	Ferme
Association Beo-Neere	Village de Timbouè/ Toécé	SCOOPS Wend-manègda	Ferme
	Village de Kalzi	Ferme Biograced	Ferme
	Village de Kalzi	Ferme FAEL	Ferme
Association AIDMR	Village de Betta	Kom-Noore Tangzougou	Ferme
	Commune de Ziniaré	PINGDWEND AGROECOLOGIE	Ferme
INADES Formation	Village de KANRETENGA, commune de BOUSSOUMA	SCOOPS KISWENDSIDA	Ferme
APAD Sanguié	Commune de POA	Entreprise Pro Bio de POA	Ferme
INADES Formation	Village de DOURE	SCOOPS REELWENDE	Site bocager
	Village de SAPELA	SCCOPS WENDE PANGA	
APAF Burkina	Village de Nipoui	Ferme Guibl-Weogo	Ferme agroforestière
AGROPAK Burkina	Village de YAOGHIN, Commune de KOMKI-IPALA	Ferme Agro Sylvo-Pastoral Tiga Andre de Yaoghin	
	Commune de Koudougou	Boutique Eco-Bio Wend Lassida	Boutique

Sortie de contrôle du Comité Centrale de Certification (CCC)

Fonctionnement des cadres de concertation
Les acteurs tirent profit des actions ménées en synergies dans la promotion de l'agroécologie et de l'agriculture biologique

Les cadres de concertations sont des tremplins d'échanges sur les problématiques qui touchent le secteur de l'agroécologie et l'agriculture biologique. C'est aussi le lieu de proposition d'actions pour le développement du marché des produits éco-bio, pour la sensibilisation des populations sur le choix d'une meilleure alimentation. L'année 2022 a été une occasion pour les acteurs des cadres de concertation de réaliser des activités à même de répondre aux objectifs fixés.

Les acteurs du cadre de concertation de la région du centre ouest ont élaboré un plan d'action et un budget au cours de l'année 2022 pour mieux dynamiser le cadre. Ainsi, conduit par le lead de l'Association le Baobab soutenu par Agropak les acteurs ont mené des activités de visibilité, de sensibilisation, de renforcement de capacité, etc.
Conformément donc au plan d'action, les acteurs du Centre Ouest ont organisé une projection cinématographique de sensibilisation le vendredi 18 novembre 2022 au Village Laafi à Koudougou. Par ailleurs, ils ont animé un stand au nom du cadre de concertation lors des Nuits Atypiques de Koudougou (NAK) qui a vu la participation des différents membres et ce fut l'occasion de faire connaitre les acteurs de l'agroécologie dans la région et de sensibiliser sur les avantages de la production et de la consommation écologiques et biologiques. Les acteurs ont par ailleurs pu réaliser une activité de renforcement de capacité, à travers la visite de la ferme de l'IEDD à Kolgorin. C'est une activité appréciée par les acteurs qui ont réussi entre autres à partager les techniques en formulation de

Quelques images des activités du cadre de concertation de la région du Centre Ouest

"bio-pesticide" et en planification. Il faut ajouter que le dynamise du cadre de cette région est aussi marqué par l'ouverture d'une boutique et d'un marché hebdomadaire de vente de produits éco bio. Le 28 février les acteurs se sont retrouvés pour leur premier cadre de concertation de l'année 2023. Après un bilan des activités réalisées, un point des activités non réalisées, les raisons et les difficultés ont été soulignés. Des recommandations ont été faites afin de réussir les activités programmées pour cette année 2023.
Les acteurs du cadre de concertation de la région du Centre ne sont pas en reste. Les acteurs ont bénéficié d'une formation en marketing digitale. Ils ont vu leurs capacités en techniques de commercialisation via l'utilisation des nouveaux outils de communications renforcées. Au cours de cette session, les acteurs ont jugé nécessaire de développer une stratégie de commercialisation des produits écologiques et biologiques. L'idée est de constituer un ensemble de producteur disposant de produits sains afin de conquérir le marché local. De ce fait une fiche a été produite et chaque acteur, intéressé, la renseigne en fonction des spéculations qu'il produit. Après cette session, les acteurs ont eu l'occasion

de se retrouver au Centre Agroécologique Béo-Neere à Roumtenga pour partager leur expérience sur les techniques de conservation des produits écologiques et biologiques. Le séchage, la transformation et une bonne programmation des récoltes constituent entre autres techniques de conservation qui ont été développées au profit des acteurs. La dernière session, les acteurs ont échangé sur les semences paysannes. Avant de voir leurs capacités en technique de production de semences paysannes renforcées, une définition leur a été présentée. Il ressort que la semence paysanne est produite par une communauté locale, elle peut être reproduite et elle s'adapte à tout environnement. Le formateur a évoqué les enjeux mondiaux liés aux semences. Il a expliqué qu'il est nécessaire de sauvegarder et de promouvoir les semences paysannes afin d'assurer la souveraineté alimentaires. Les participants étaient satisfaits de cette session, où ils ont appris à extraire la semence de la laitue, de la carotte, de la tomate, de l'oignon, la papaye. Convaincus de l'importance du cadre de concertation, les acteurs ont convenu d'une autre session qui va aborder le thème de la procédure de certification Bio en mai 2023.

Quelques images des activités du cadre de concertation de la région du Centre

Outre les acteurs du centre, les acteurs du Nord ont également tenu des sessions de concertation. Au cours d'un des cadres de concertation, les acteurs ont l'occasion de se former en formulation de bio-intrants, notamment en Apichi Bokachi. Les acteurs de l'Est en union avec des acteurs de la région du centre-Est se sont réunis à Fada N'Gourma dans l'ONG ARFA. Cette session a été l'occasion d'un partage d'expérience entre les Producteurs du Coton biologique et les producteurs maraichers sur la gestion écologique des ravageurs. Aussi ils ont effectué une visite sur un périmètre maraicher dans le village de Lorgho, Commune de Diabo. Pour l'année 2023, à l'issue des journées portes ouvertes de l'agroécologie à Koupéla, organisées par Arfa, les acteurs se sont réunis en mars afin de discuter entre autres sur les stratégies d'accompagnement des personnes déplacées internes dans la production agroécologique et biologique et identifier des actions de synergie entre acteurs del'EST. En somme, on peut dire que chaque session a été l'occasion de discuter des opportunités du secteur, de proposer des activités, de se former et de créer des synergies d'actions. Ces différentes sessions démontrent ainsi, une fois de plus le rôle prépondérant des cadres de concertation dans la promotion de l'agroécologie et l'agriculture biologique au Burkina Faso.

Quelques images des activités du cadre de concertation de la région de l'EST

Déclaration liminaire des acteurs de l'agroécologie sur le décret portant autorisation d'importation de pesticides chimiques non homologués pour lutter contre les jassides

Le contenu de la présente déclaration est le fruit des travaux d'une réflexion concertée d'une diversité d'acteurs (organisations de la société civile, techniciens du développement rural, chercheurs, etc..) réunis en atelier le 16 mars 2023 dans la salle de conférence du CESAO à Bobo Dioulasso. C'est à l'occasion d'une conférence de presse tenue le 17 mars 2023 à Bobo Dioulasso que la déclaration a été portée à la connaissance du public. La présente déclaration porte sur trois grands points notamment à savoir le contexte, les constats et inquiétudes et les recommandations/suggestions.

Le contexte

La filière coton contribue à elle seule à plus de 4% au PIB National et à plus de 28% au PIB Agricole du pays . Sa culture est pratiquée par plus de 350 000 exploitations agricoles. Le coton fait vivre directement près de 3 000 000 de personnes. Le développement de la production cotonnière au Burkina Faso a permis de récolter en moyenne 607 000 tonnes de graines de coton par an, selon la SOFITEX. Il s'en suit une augmentation notable des revenus cotonniers des ménages ruraux . Ainsi, le coton s'est révélé dans le temps comme un véritable outil de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions d'existence des populations en milieu rural. L'émergence de la filière biologique, qui implique plus de 11.000 producteurs, s'est imposée, en peu de temps, comme un outil d'autonomisation et d'inclusion économiques, en offrant les opportunités à des personnes (jadis) vulnérables de produire du coton dans des conditions saines, qui préservent la santé de l'homme et de l'environnement. En effet, force est de noter qu'environ 57% des producteurs du coton biologique sont des femmes, selon les chiffres de l'UNPCB. L'importance de la filière biologique est si importante qu'elle dispose depuis le 30 janvier 2020 d'une usine autonome de transformation du coton biologique à Koudougou. Le Burkina Faso est actuellement le troisième producteur africain de coton conventionnel après le Bénin et le Mali. Il est deuxième pour le coton Biologique après le Benin, et ce malgré une baisse des agrégats de production lors de la campagne 2022-2023, avec **8.506 producteurs** et une production estimée **à environ 1800 Tonnes** . C'est dire que la filière biologique est aussi vulnérable aux aléas qui affectent les filières coton africaines, en particulier celle du Burkina Faso ces 3 dernières années, période au cours de laquelle le déficit serait de **70 milliards de FCA**.

Par ailleurs, cette crise s'est particulièrement aggravée lors de la campagne agricole 2022-2023 avec l'apparition d'une nouvelle variante de ravageurs notamment les Jassides qui ont entrainé les producteurs dans l'émoi. Cette attaque de la nouvelle variante de Jassides se manifeste par le ralentissement voire l'arrêt de l'activité photosynthétique, et par conséquent une baisse très significative de la productivité du cotonnier. Il est à noter que les pertes de rendements sont d'autant plus importantes que les semis sont tardifs. Ceci explique pourquoi les femmes productrices sont plus vulnérables car elles n'ont pas souvent des moyens propres à elles pour labourer leurs champs à bonnes dates, sans oublier que les champs familiaux sont souvent prioritaires pour la réalisation des travaux champêtres.

Les constats et inquiétudes

Les acteurs de l'agroécologie et de l'agriculture biologique expriment des réserves sur l'autorisation par décret de l'importation de pesticides non homologués pour lutter contre le Jasside. A la date du 08 février 2023 en conseil des ministres, le ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques autorise par décret **l'importation des pesticides GRACIA 10 EC, JACOBIA 350 ECC et Flonicamide 050 WG**, qui ne sont pas homologués. D'après le Gouvernement, cette décision dérogatoire se veut une offensive contre les attaques sévères d'insectes piqueurs suceurs, notamment les Jassides dans les champs de coton. En effet, la campagne a connu une infestation précoce et massive d'une nouvelle variante de Jasside, ***l'Amrasca biguttula***, qui a fortement et négativement impacté les rendements. Selon le bilan à mi-parcours du ministère en charge du commerce, « ***les rendements moyens connaissent une baisse de 10% et se situent à 781 kilogrammes par hectare*** ». Sur le plan économique, les pertes sont estimées à près de 21 milliards chez les producteurs avec un manque à gagner d'une soixantaine de milliard de Franc CFA pour notre Etat.

Cependant, il sied de noter que la baisse de rendement est justifiable par un complexe de facteurs dont le poids devient de plus en plus important dans les systèmes de production conventionnel. Il s'agit en effet, pour nous acteurs de l'agroécologie et de l'agriculture biologique, de la baisse continue de la fertilité des sols, la monoculture, l'utilisation anarchique des produits chimiques de synthèse, depuis de nombreuses années, qui contribuent au déséquilibre écologique etc…

Dans ce contexte, cette réponse basée sur des produits chimiques de synthèse est une solution à court terme et ne saurait être durable. Aussi, il est à craindre que cette dérogation ouvre l'entrée à d'autres produits non homologués, qui viendraient grossir la liste des produits déjà importés frauduleusement.

Cette situation inquiète les acteurs de l'agroécologie et de l'agriculture biologique, et ce pour plusieurs raisons :

⛔ Certaines cultures commestibles notamment les Aubergines, le Gombo, l'Oseille de Guinée subissent aussi des attaques par les Jassides. Il y'a un risque que les producteurs utilisent ces produits non homoogués dans leur champs. Ainsi, ces produits chimiques appliqués directement sur des cultures commestibles ou dans des champs voisins, peuvent se retrouver dans les assiettes des consommateurs Burkinabè ;

⛔ La filière coton biologique est ménacée de disparition par la contamination directe ou indirecte des produits chimiques de synthèse (encore non homologués) ;

⛔ Les nuisances potentielles des molécules de ces produits sur notre environnement et notre biodiversité (pollinisateur, microfaune, microflore du sol) qui sont déjà en péril par les autres produits chimiques;

⛔ Les risques de santé publique ;

⛔ Le risque d'apparition de nouvelles variantes de ravageurs plus résistants ;

⛔ Etc…

Les recommandations/suggestions

Les acteurs de l'agroécologie et de l'agriculture biologique restent solidaires des acteurs du Coton notamment l'UNPCB, des millions de personnes impliquées dans la filière coton et autres producteurs touchés par le fléau. Tout en saluant l'adoption de la SND-AE (stratégie nationale de développement de l'Agroécologie) et le décret portant

autorisation d'importation et d'utilisation de biopesticides pour lutter contre les mouches de fruits au profit de l'association interprofessionnelle de la filière mangue du Burkina, Nous formulons des suggestions/recommandations afin d'apporter des solutions durables face à ce fléau. Nous souhaitons soutenir les initiatives mises en œuvre par les acteurs directs ou indirects du coton et autres producteurs touchés par le fléau en vue de lutter contre les Jassides.

A l'endroit des acteurs de la filière coton et autres producteurs touchés par le fléau ; il s'agit de :

✓ mettre un accent particulier sur la sensibilisation pour dissuader les producteurs sur l'utilisation de ces produits sur les cultures commestibles ;

✓ promouvoir les pratiques agroécologiques éprouvées localement,

✓ promouvoir les solutions endogènes;

✓ mettre en place un dispsitif d'accompagnement et de gestion des emballages vides des produits chimiques ;

✓ mettre un accent particulier sur la restauration, la conservation et de la fertilité des sols ;

✓ utiliser les biostimulants bactériens qui sont capables d'assurer une bonne levée du cotonnier et assurer une vigueur aux plantes pour faire face aux agressions du ravageur (cas de la Cote d'ivoire) ;

✓ préconiser les semis précoces qui se sont avérés satisfaisants dans certains cas en cas de bonne pluviométrie;

✓ mettre un accent sur la recherche endogène / nationale afin de proposer des solutions plus durables ;

✓ encadrer convenablement les utlisateurs et utilisateurs finaux (agents techniques, producteurs) sur les bonnes pratiques d'utilisation de ces produits chimiques ;

✓ Etc…

A l'endroit des décideurs politiques, ce sont :

✓ mettre en œuvre la Stratégie Nationale de Developpement de l'Agroécologie et son plan d'action ;

✓ expérimenter des initiatives écologiques et biologiques promues dans d'autres pays notamment en cote d'ivoire, au Mali etc…

✓ soutenir l'homologation des biopesticides ;

✓ soutenir les unités de production des Bio-intrants afin de mettre à disposition des utilisateurs finaux des biointrants en quantité et en qualité.

Les participants à l'atelier de plaidoyer et à la conférence de presse

Promotion de l'agroécologie au Burkina Faso
Les acteurs valident un plan d'actions pour le développement du sous secteur des bio intrants

Les acteurs des bio-intrants du Burkina se sont réunis le mercredi 22 mars 2023 pour la validation du plan d'actions pour le développement du sous-secteur des bio-intrants. L'atelier s'est déroulé à l'hôtel des conférences (Ouind Yide) sous l'impulsion du Conseil National de l'Agriculture Biologique. C'est à l'issue de plusieurs sessions de travail avec l'ensemble des acteurs et en comité restreint que le plan soumis pour validation a été rédigé.

Photo de famille lors de l'atelier de validation

Sous des acclamations nourries les acteurs du sous-secteur des bio-intrant ont validé le plan d'actions présenté par le comité restreint. Le plan reparti sur trois axes à savoir la création d'un environnement politique, institutionnel et réglementaire favorable au secteur des bio-intrants, le renforcement de la promotion des Bio intrants et le renforcement de capacité des producteurs de Bio intrants s'entend sur trois ans 2022-2024. En effet l'agroécologie se positionne sur le plan national et même international comme le modèle agricole qui garantit le bien-être de l'homme et de l'environnement. Cultiver la terre sans la détruire, augmenter les récoltes sans faire usage d'engrais et de pesticides chimiques de synthèses demeurent les engagements des acteurs de l'agroécologie et de l'agriculture biologique. Cependant la question de l'accès aux bio-intrants de bonne qualité reste un défi à relever pour la mise à l'échelle de l'agroécologie au plan national. La nécessité de promouvoir les intrants biologiques s'imposent comme une condition indispensable pour sa mise à l'échelle. Le CNABio a alors initié la concertation des acteurs de bio-intrants pour une meilleure promotion du sous-secteur. De ces concertations, un comité restreint a été mis en place pour proposer un plan d'action. Ainsi après plusieurs concertations le plan final a été présenté à l'ensemble des acteurs membres du sous-secteur des bio-intrants. Cet atelier a donc permis de faire une présentation succincte du plan d'actions. Les axes concourent à la réalisation de l'objectif général qui est de « contribuer à la transformation et à la durabilité des systèmes alimentaires au Burkina Faso par le développement du secteur des bio-intrants ». Les acteurs ont été invités à s'approprier ce plan pour la promotion du sous-secteur des Bio-intrants. Et pour se faire des travaux de groupe ont été organisés afin que les différents acteurs proposent les formes de soutiens qu'ils peuvent apporter pour la mise en œuvre du plan d'action. La rédaction du plan d'action a été soutenue par des partenaires qui ont foi aux pratiques et techniques endogènes en matière d'agriculture.

Formulation de biopesticide

KOGL-ZANGA

Bio-pesticide pouvant être utilise en usage préventif ou curatif. Il est efficace contre la chenille et la mouche blanche. Peut être utilisé sur les légumes fruits (tomates, poivrons,) et légumes feuilles (laitue), ainsi que sur le maïs.

Ingrédients

1kg de piment
-1kg d'ail
-1kg d'oignons
-100g de savon local
-1 litre d'huile végétale
-300g de feuille de neem
-5 litres d'eau

Les ingrédients entrant dans la formulation du Biopesticides

Mode de préparation

-Piler le piment, l'ail, oignons et ajouter 04 litres d'eau à ces ingrédients
- Diluer le savon avec 1 litre d'eau
-Piler les feuilles de neem et les faire frire dans l'huile au moins 08 minute
-Filtrer les trois solutions, solution savonneuse, huileuse et pâteuse
-Mélanger ces trois solutions
- Conditionner dans un récipiant en plastique et fermer hermétiquement.

Utilisation

50ml du produit dans 15l d'eau pour le traitement
Conservation : 6 mois

Réduction du savon boule en poudre

Frire les feuilles de neem pilées

Filtrage du mélange

Pillage de l'oignon

Mélange des tous les ingrédients

Conditionner dans un récipiant